

Boncado, la solution de relance du tissu économique local de votre commune.

Présentation

Créée en 2018 par l'entreprise JALM SRL, Boncado est une application web de vente en ligne de chèques-cadeaux exclusivement destinée aux commerces de proximité. Le consommateur final peut offrir un bon à valoir dans un seul commerce (près de 2000 partenaires actuellement), ou un chèque multi-enseignes (Boncado City et Boncado Anywhere).

Grâce à l'application Boncado, les villes, communes, ADL, ou toutes autres collectivités locales disposent d'un **outil simple et rapide à déployer** pour relancer le tissu économique local en ces temps de crise du Covid-19.

Pour encourager les achats dans les commerces locaux, Boncado vous propose trois solutions :

- **Mise en circulation de chèques commerces** (Boncado City) à destinations des citoyens,
- Système de **majoration des chèques commerces** (Boncado City) vendus en ligne aux citoyens et entreprises.
- Remplacement des **primes communales** par des chèques commerces afin de maîtriser où ils seront dépensés.

Les avantages de la plateforme Boncado :



100% gratuit pour les commerçants:

Boncado offre ce service gratuitement aux commerçants qui souhaitent y adhérer.



Solution « clé-en-main » entièrement autonome et automatisée :

- les remboursements des chèques aux commerçants est automatisée,
- les commerçants gèrent eux-même leur fiche établissement,
- un nouvel adhérent est automatiquement rattaché à votre territoire.



Plateforme sécurisée pour la création des chèques-cadeaux, la vente en ligne des chèques et l'encaissement dans l'établissement partenaire.



Personnalisé à l'image de votre ville / commune. Vous pouvez opter pour :

- une page « City » dédiée sur www.boncado.be (entièrement personnalisable),
- une version totalement dé-labellisée sur le nom de domaine de votre choix.

Les commerçants adhérents pourront également vendre en ligne leurs propres chèques-cadeaux, et encaisser les chèques multi-enseignes Boncado Anywhere vendus sur la plateforme www.boncado.be.

Vous trouverez les différents avantages ainsi qu'une vidéo de présentation pour les commerçants sur www.boncado.be/je-suis-commerçant.

L'un des avantages est que **nous ne prélevons aucune commission sur la valeur des chèques-cadeaux** vendus sur notre plateforme. Seuls les frais de transaction en ligne (0,25€ fixe + 1,4% de la valeur du bon, prélevés par la plateforme de paiement Stripe) sont à charge du commerçant (ou peuvent être pris en charge par la commune).

Mise en circulation de chèques commerces

Boncado offre un service d'impression **sur mesure** de chèques-cadeaux (et éventuellement d'une pochette pour y glisser le/les chèques-cadeaux) à distribuer à l'ensemble des ménages présents sur votre territoire.

Les chèques-cadeaux fournis sont sécurisés : ils sont équipés d'un **identifiant unique alphanumérique** et d'un **QR Code**. Cette double identification permet aux commerçants d'encaisser le chèque-cadeau qu'ils soient équipés ou non d'un lecteur de QR Code. Les chèques-cadeaux peuvent également être nominatifs.

Sur chaque chèque-cadeau sera indiqué l'URL de la page spécifique à votre action (p.ex. www.boncado.be/votre-ville). Sur cette page, les consommateurs pourront consulter la liste des commerces éligibles aux chèques-cadeaux qu'ils recevront. Cette liste reprendra tous les commerçants qui auront créé leur fiche établissement. Si de nouveaux commerçants créent leur fiche après le début de l'action, leur établissement sera automatiquement ajouté à la liste.

Le visuel des chèques-cadeaux à distribuer est libre : soit la Commune fournit un fichier qui répond aux descriptif technique, soit nous prenons en charge la création du visuel.

La réalisation des chèques et des pochettes est sous-traitée à l'Imprimerie de Waimes.

Nous privilégions les acteurs économiques locaux car cela fait partie de notre vision et de nos valeurs.

Remboursement des chèques-cadeaux : nous nous occupons de reverser aux commerçants la valeur des chèques-cadeaux consommés une fois par semaine. La commune verserait la valeur de ces chèques (totalité ou en partie) sur un compte centralisateur qui le reverse à son tour aux commerçants qui ont accepté d'adhérer au projet en communiquant leur compte bancaire.

Système de majoration des chèques commerces

Boncado met également à disposition des villes / communes un système de majoration du montant des chèques commerces. La ville / commune peut définir :

- la quantité de chèques qui seront majorés (pour ne pas dépasser un budget défini),

- la valeur minimale d'un chèque pour qu'il soit majoré par la ville,
- le montant / pourcentage de majoration,
- le nombre de chèques maximum majorés par client (l'identification d'un client se fait par l'adresse email renseignée lors du paiement).

Par exemple, par tranche de 25€ la ville peut majorer le chèque de 5€ (max 5000 fois pour un budget total de 25.000€). Un client qui achète un bon d'achat de 50€ se retrouve donc avec un bon de 60€ en poche pour aller dépenser dans les commerces éligibles.

Remplacement des primes communales par des chèques commerces

Vous souhaitez que l'argent investi dans les primes communales soit dépensé dans les commerces de votre commune ? Boncado propose un module « Gestion des primes » qui permet aux villes/communes de générer des chèques commerces à distribuer aux citoyens lors de la distribution des primes communales.

Les avantages :

- pour chaque prime, possibilité de définir la liste des commerces éligibles,
- outil de génération de chèques dématérialisés (à envoyer par email) ou fourniture de chèques pré-imprimés (à activer et remettre aux bénéficiaires),
- l'argent investi est redistribué aux commerçants de votre commune

La plateforme Boncado

La plateforme est responsive, c'est à dire qu'elle est accessible depuis tous les types d'appareils et fonctionne sur toutes les tailles d'écrans.

La plateforme dispose des fonctionnalités suivantes :

1. Pour les commerçants :

Chaque commerçant obtient - à condition d'accepter les conditions de partenariat Boncado* - des paramètres de connexion à un compte professionnel gratuit accessible sur la plateforme www.boncado.be. Sur cet espace sécurisé, ils peuvent :

- créer leur fiche établissement,
 - insérer les coordonnées complètes, horaires, liens vers leur site web et réseaux sociaux,
 - alimenter une galerie photo,
 - indiquer le compte bancaire sur lequel reverser les chèques-cadeaux ;
 - encaisser un chèque-cadeau dans leur commerce sans devoir établir une facture ou tout autre pièce justificative,
 - possibilité d'encaisser un chèque-cadeau via le QR code ou via l'identifiant unique alphanumérique.
- Le commerçant peut donc encaisser un chèque-cadeau depuis un ordinateur, tablette, ou smartphone, qu'il soit équipé ou non d'un lecteur de QR code.**
- visualiser l'historique des transactions effectuées dans leur commerce.

** le compte que nous proposons est gratuit, les conditions de partenariat servent essentiellement à s'assurer que le commerçant acceptera bien les bons dans son commerce.*

2. Pour la ville / commune :

Boncado peut être mis à disposition de votre commune sur la plateforme Boncado avec une page dédiée à votre commune (exemple : www.boncado.be/dinant), ou en version dé-labellisée (exemple : www.malmedychequecommerce.be).

Dans les deux cas, les fonctionnalités sont les mêmes :

- possibilité de définir les commerces éligibles à chaque type de chèque,
- système automatisé : aucune intervention de la commune n'est nécessaire pour gérer les fiches établissements des commerçants qui seront 100% autonomes, ni pour gérer les flux d'argent (les chèques-cadeaux sont reversés directement aux commerçants après encaissement) ou pour la livraison des chèques vendus en ligne,
- mise à disposition d'une interface où consulter l'ensemble des données statistiques (nombres de chèques en circulation, nombre de chèques encaissés par les commerçants, valeur des chèques encaissés par secteur d'activité, etc.),
- service d'impression de chèques commerces à distribuer auprès de la population,
- système de majoration des chèques,
- outil de génération / activation de chèques en remplacement des primes communales,
- fourniture de chèques imprimés pour vendre dans des points de vente physiques,
- personnalisation des emails, SMS, ou courriers postaux qui accompagnent les chèques-cadeaux vendus en ligne.

3. Pour les consommateurs :

Les chèques commerces seront disponibles aux clients particuliers, mais aussi aux entreprises depuis une interface dédiée à la commande de multiples chèques-cadeaux.

Sur l'interface « B to C »,

- annuaire reprenant la liste complète des commerces participants à l'action,
- possibilité d'acheter un chèque-cadeau en ligne via une procédure hyper simple et intuitive,
- un menu permettant l'accès à l'interface « B to B » pour l'achat de chèques-cadeaux en lots (pour les entreprises ou collectivités locales),
- possibilité de choisir entre 3 modes de livraison du chèque-cadeau : l'imprimer directement, l'envoyer par courrier postal, ou l'envoyer directement au bénéficiaire par SMS ou Email,
- système de paiement en ligne sécurisé.

Page spécifique à l'action de votre commune

Une page spécifique à l'action de votre ville / commune sera créée sur la plateforme, et disposera d'une URL personnalisée (p.ex. www.boncado.be/votre-ville). Cette page sera présentée sous forme d'un « One Page » qui sera composé de 4 sections distinctes :

- une bannière personnalisée,
- une présentation de votre action de relance économique,

- une section « annuaire » reprenant toutes les fiches établissements partenaires,
- la procédure de vente du chèque commerce.

Depuis cette page, un menu permettra également l'accès à l'interface d'administration pour les commerçants, et à une interface spécifique pour la vente de chèques-cadeaux par lots (à destination des collectivités locales et entreprises).

Lorsqu'un chèque-cadeau est vendu en ligne sur cette page, des frais de transaction sont prélevés par STRIPE (le système de paiement utilisé sur Boncado). Le tarif est le suivant : 1,4% du montant de la transaction + 0,25€ fixe par transaction. Par exemple, pour un chèque-cadeau de 50€, les frais de paiement sont de 0,95€ hTVA. Voir les tarifs sur <https://stripe.com/fr-be/pricing>. Ce coût de transaction bancaire est déduit lors du remboursement du chèque-cadeau au commerçant. Il peut également être pris en charge par la Commune si vous le souhaitez.

IMPORTANT : nous proposons également de mettre à disposition une version dé-labellisée de cette page. Cela vous permet de vendre en ligne vos propres chèques commerces sur le nom de domaine de votre choix (p.ex. www.ville-cheque-commerce.be).

Concrètement, nous développons une déclinaison de l'interface "grand public" de la plateforme Boncado complètement labellisée aux couleurs de votre Ville qui sera accessible via un nom de domaine que vous aurez choisi. Vous pourrez ainsi créer un nouveau site ou ajouter à votre site web une page de vente en ligne de vos chèques, avec un système de paiement sécurisé.

Informations supplémentaires

Nos différents services aux villes / communes sont mis à jour régulièrement sur la page www.boncado.be/collectivites-locales.

Nous proposons des services complémentaires pour mener votre action : graphisme, développements sur mesure, fourniture d'autocollants à distribuer aux commerçants, etc.

Boncado est développé par une petite **entreprise belge** qui soutient depuis ses débuts l'économie locale.

Boncado **répond aux normes fiscales en matière de TVA** selon la dernière directive européennes mise en application le 1/01/2019.

La plateforme et son interface d'administration appelée Boncado est un logiciel distribué en tant que service (SaaS). Le logiciel reste la propriété exclusive de JALM SRL.